

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le jeudi 23 septembre 2021 18h00 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérien, régulièrement convoqués par le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, M. François ARSAC en date du mercredi 15 septembre 2021.

Présent(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick GAUTHIER, M. Iwan GRAMATIKOFF, M. Gérard GRIFFE, M. Fabrice LARUE, M. Jérôme LEBRAT, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Gilbert MOULIN, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Yves RULLIERE, Mme Josiane SANCHEZ, M. Bruno SENECLAUZE, M. Benoît VILLARD.

Absent(e)s : M. Francis BARRY, M. Clément CHAPEL, M. Hervé COULMONT.

Excusé(e)s : Mme BOURJAT Laëtitia, Mme Sylvette DAVID, M. Philippe DELAPLACETTE, M. Antoine DOS SANTOS, M. Aurélien FERLAY, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Pierre MAISONNAT, M. Grégory MAZET, M. José ORENES LERMA, M. Gilbert PETITJEAN, M. Max TOURVIELHE.

Pouvoirs : Mme BOURJAT Laëtitia à Mme Martine CARRIER, Mme Sylvette DAVID à M. Yves RULLIERE, M. Aurélien FERLAY à Mme Christelle REYNAUD, M. Pierre MAISONNAT à M. Mickael BOUCHARDON, M. Grégory MAZET à M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert PETITJEAN à M. Gilbert MOULIN, Mme Danielle RAMERINI à M. Jérôme BERNARD, M. Max TOURVIELHE à Mme Stella BSERENI.

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 25
Nombre de membres représentés : 8
Nombre de suffrages exprimés : 33
o Pour : 33
o Contre : 0
o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON

### MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMÉTRIQUES ÉLUS

Seront éligibles au remboursement des frais de déplacement les membres du Bureau, des membres du Conseil syndical, titulaires et suppléants en l'absence du titulaire ainsi que des membres de la Commission d'appel d'offres pour leur participation aux réunions du Bureau et de la commission d'appel d'offres et qui feront usage de leur véhicule personnel et ce en dehors des élus déjà indemnisés, sur la base d'indemnités kilométriques dont le montant varie selon le type du véhicule, sa puissance et la distance parcourue.

Les frais d'assurance ou de réparation en cas d'accident ne sont pas pris en charge.

Le remboursement se fera suite aux réunions de Conseil Syndical et de Bureau sur la base d'un état déclaratif signé par l'élu et du barème en vigueur dans la Fonction Publique Territoriale (Annexe 1/1).

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Ouïe l'exposé de Jérôme BERNARD, Président

**Décide à l'unanimité des membres présents et représentés de procéder au remboursement des frais de déplacement tel que définis ci-dessus et en annexe.**

Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérien et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN**

Fait et délibéré à Le Pouzin, les jour, mois et an susdits,

Le Président,

Jérôme BERNARD

  
SM NUMÉRIAN  
2 Z Rhône Vallée Sud  
07250 Le Pouzin  
Tél. 04 75 30 13 13  
Siret 250 702 156 00051 - APE 6311Z



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Annexe 1/1 : base d'indemnités kilométriques qui dont le montant varie selon le type du véhicule, sa puissance et la distance parcourue.

Montant des indemnités kilométriques pour une automobile			
Type de véhicule	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Plus de 10 000 km
5 CV et moins	0,29 €	0,36 €	0,21 €
6 CV et 7 CV	0,37 €	0,46 €	0,27 €
8 CV et plus	0,41 €	0,5 €	0,29 €

Le Président,

Jérôme BERNARD

  
SM NUMERIAN  
2 ZI Rhône Vallée Sud  
07250 Le Pouzin  
Tél. 04 75 30 13 13  
Siret 250 702 156 00051 - APE 6311Z